

Martigny, le 1^{er} octobre 2024

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Éoliennes de Charrat: mât de mesure

Après l'homologation du plan d'aménagement détaillé du parc, le projet de deux éoliennes supplémentaires à Charrat se poursuit par la pose d'un mât de mesure, puis un appel d'offres.

Un mât de mesure va être érigé ces jours prochains sur les terrains qui accueilleront les nouvelles turbines de Charrat. Pour rappel, le plan d'aménagement détaillé (PAD) du parc est en force depuis 2022. Ce dernier prévoit deux éoliennes en plus d'Adonis. La demande d'autorisation de ces deux machines, dont la mise à l'enquête a été publiée en novembre 2023, est actuellement en traitement auprès de la Commission cantonale des constructions.

Une étape usuelle et indépendante de l'autorisation de construire

«L'obtention de l'autorisation de construire peut aisément prendre plusieurs années, explique Paul-Alain Clivaz, coordinateur des projets et vice-président de ValEole. Nous profitons donc de ce laps de temps pour mener en parallèle les dernières analyses de vent.»

Une étape usuelle dans ce genre de procédure, qui ne nécessite pas d'autorisation particulière (conformément à l'Art. 9 a de l'Ordonnance sur l'énergie), et ne conditionne en rien l'autorisation de construire finale.

Des mesures indispensables au futur appel d'offres

Le mât de mesure, d'une hauteur de 120 mètres, restera une année sur site. Les résultats obtenus permettront d'établir le cahier des charges précis des caractéristiques des futures éoliennes. Ce document sera ensuite transmis aux entreprises participant à l'appel d'offres public. «La technologie des machines évolue constamment afin de permettre une meilleure captation du vent, une production d'énergie renforcée, et une construction plus aisée», détaille Paul-Alain Clivaz. Autant d'avantages pour lesquels les constructeurs ont besoin des dernières mesures de vent, aussi détaillées que possible, selon la norme européenne Measnet.

Le mât sera situé sur l'un des deux emplacements du PAD, à l'endroit le plus au nord du parc. Selon les résultats obtenus, il pourrait être déplacé sur le 3^e emplacement.



Contacts

Paul-Alain Clivaz, vice-président du Conseil d'administration de ValEole, 079 277 36 79 / paul-alain.clivaz@genedis.ch

William Kretev, chef de projet, 077 269 42 45 / william.krestev@genedis.ch
